



**FILIERE RIZICOLE :
LES INEGALITES DE
GENRE DANS LA REGION
DU TONKPI.**

Avec le financement:

Gates Foundation

ANALYSE DE L'IMPACT DES INEGALITES DE GENRE DANS LA FILIERE RIZICOLE DE LA REGION DU TONKPI

Décembre 2024

Crédits

Cette publication a été réalisée grâce au financement de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les résultats, analyses et conclusions qu'elle présente sont ceux de Grainotech, People Power Inclusion (PPI) et du Cabinet ASDA, et ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques de la Fondation Gates.

*Conception graphique et couverture : **Dion Stéphane Aymard (Grainotech)***

*Crédits photographiques : **Innocent Gnegnerie @IG***

Février 2025 - © Grainotech | @grainotech

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la publication.

SOMMAIRE

Introduction	5
I. L'AMPLEUR DES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LA FILIERE RIZICOLE DU TONKPI	9
II. DES POLITIQUES SECTORIELLES QUI RENFORCENT LES INEGALITES FEMMES/HOMMES	17
1. Peu de données disponibles	17
2. Freins à l'installation des agricultrices.....	17
3. Freins à la formation et à l'engagement dans les coopératives agricoles.....	18
4. La charge domestique inégalement répartie	18
III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	19
IV. NOTE METHODOLOGIQUE ET CONTEXTE	21
V. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	29
VI. SIGLES ET ABREVIATIONS.....	31

Introduction

En Afrique, et particulièrement en Côte d'Ivoire, les femmes rurales sont le pilier invisible de la production agricole et de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Leur rôle déterminant dans l'économie locale et nationale ne fait plus débat. Dans les champs, les marchés et les foyers, elles portent à bout de bras une part essentielle du développement économique et social. Pourtant, malgré leur contribution inestimable, elles demeurent en marge des circuits décisionnels et productifs, freinées par des inégalités profondes et persistantes.

La Côte d'Ivoire, pays d'Afrique de l'Ouest situé entre les longitudes 2°20' et 8°30' Ouest, illustre parfaitement cette réalité. Bien que l'État ivoirien ait affiché depuis plusieurs décennies une volonté politique affirmée de lutter contre les inégalités de genre, les avancées restent insuffisantes face à l'ampleur du défi. Des mécanismes législatifs et stratégiques ont été mis en place pour promouvoir l'égalité, mais les statistiques révèlent une situation préoccupante : les femmes représentent 51,98 % des populations les plus pauvres du pays, et 54,7 % d'entre elles vivent en milieu rural.

La région du Tonkpi, dans l'ouest montagneux du pays, est l'une des zones les plus affectées. Classée deuxième région la plus pauvre de Côte d'Ivoire avec un taux de pauvreté de 72 %, elle est marquée par des pratiques culturelles patrilinéaires qui renforcent la marginalisation des femmes. Dans cette région, l'accès à la terre et aux outils de production demeure profondément genré : les hommes héritent et possèdent les terres, tandis que les femmes sont souvent contraintes de cultiver de petites parcelles sans droits sécurisés, ce qui limite considérablement leur autonomie économique.

Dans le secteur rizicole, qui mobilise environ 68 % de la main-d'œuvre féminine, les femmes sont confrontées à une double invisibilité. D'une part, leur activité reste cantonnée à une agriculture de subsistance peu valorisée, et d'autre part, le riz, souvent considéré comme une culture secondaire par rapport au cacao ou au café, bénéficie de peu de soutien institutionnel. Ce manque de reconnaissance structurelle renforce leur précarité et réduit leurs capacités à accéder à des marchés rémunérateurs ou à des financements adaptés.

Pourtant, malgré ces obstacles, les femmes font preuve d'une résilience admirable. Elles s'organisent en associations, développent des stratégies collectives de survie et innovent dans leurs pratiques agricoles. C'est cette dynamique que le projet « Agricultrices résilientes en Côte d'Ivoire », réalisé avec le soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates et mis en œuvre par Grainotech, souhaite mettre en lumière. En s'intéressant à la filière rizicole dans le Tonkpi, cette initiative entend renforcer le leadership féminin, améliorer l'accès aux ressources et promouvoir une meilleure inclusion des femmes dans les dynamiques de développement local.

Cette étude a pour objectifs principaux d'analyser les obstacles spécifiques auxquels sont confrontées les femmes rizicultrices notamment l'inégalité d'accès à la terre et aux ressources de production, les difficultés d'obtention de financements et les écarts de revenus puis d'examiner les raisons profondes de leur résilience. Enfin, elle s'attache à identifier les défis actuels et les perspectives possibles pour le renforcement de cette résilience, à travers une meilleure intégration des femmes dans les politiques agricoles et une valorisation équitable de leur travail.

La revue de littérature met en évidence la charge financière que représentent pour ces femmes la gestion de la production agricole et celle du foyer. Pour y faire face, elles développent des initiatives communautaires, principalement autour des cultures vivrières, dont le riz est la principale. Cependant, malgré leur investissement et leur savoir-faire, elles continuent d'être marginalisées. Les cadres normatifs, les habitudes socioculturelles et les politiques agricoles ne prennent pas suffisamment en compte leurs besoins spécifiques, perpétuant ainsi un cycle de vulnérabilité.

Dans ce contexte, il devient impératif de réinterroger les modèles de développement agricole à l'aune du genre. L'égalité des genres dans les filières agricoles ne relève pas seulement de la justice sociale : elle constitue un levier majeur pour la performance économique et la durabilité. En Côte d'Ivoire, où plus de 65 % de la population active dépend de l'agriculture, une meilleure intégration des femmes dans les circuits productifs pourrait transformer radicalement la dynamique du secteur.

Cette recherche s'inscrit donc dans une perspective de diagnostic sociologique des inégalités de genre liées au développement local. Elle interroge les pratiques culturelles et sociales qui freinent

l'émancipation des femmes dans la filière rizicole du Tonkpi. Elle analyse également les cadres normatifs qui régissent leur accès aux ressources de production, en s'appuyant sur des études antérieures menées en Côte d'Ivoire et ailleurs en Afrique.

Les résultats attendus visent à offrir un éclairage pertinent aux décideurs politiques, aux organisations de développement et au secteur privé. À travers cette évaluation d'impact conduite par l'équipe de Grainotech, il s'agit de produire des données probantes pour orienter les politiques publiques et promouvoir des actions concrètes en faveur de l'autonomisation économique et sociale des femmes rurales. Trois axes d'intervention sont identifiés :

1. **Renforcement des capacités de production** : en facilitant l'accès des rizicultrices aux outils de production, aux intrants agricoles, aux financements adaptés, et en leur offrant des formations techniques et managériales.
2. **Valorisation du travail féminin** : en assurant une juste rémunération des femmes, en les intégrant dans la propriété des exploitations et en développant leur leadership au sein des coopératives et des structures agricoles locales.
3. **Accès aux marchés rémunérateurs** : en soutenant la transformation locale du riz, en favorisant l'émergence de labels identitaires et en développant des circuits de commercialisation plus équitables, notamment vers les marchés urbains et les marchés de niche.

Pour analyser les dynamiques de résilience des femmes, cette étude s'appuie sur la théorie composite de la résilience proposée par André Sansoucy. Ce cadre théorique permet de comprendre comment, en dépit des contraintes systémiques, les femmes développent des stratégies individuelles et collectives leur permettant de s'adapter, de se maintenir et parfois de transformer leur environnement.

La démarche adoptée combine une approche qualitative et quantitative. Elle repose sur des entretiens, des groupes de discussion, des observations de terrain et l'analyse de données secondaires issues d'enquêtes nationales. Cette méthodologie vise à saisir les subtilités des rapports sociaux de genre et à identifier les leviers concrets du changement.

En définitive, ce travail souhaite contribuer à la construction d'un plaidoyer solide en faveur d'une politique agricole inclusive,

équitable et durable. Il offre une compréhension fine des réalités vécues par les femmes rizicultrices du Tonkpi, tout en proposant des solutions ancrées dans le contexte local. En soutenant leur autonomisation, c'est un avenir plus juste et plus prospère que nous construisons pour l'ensemble des communautés rurales ivoiriennes.

La suite de ce document exposera l'ampleur des inégalités de genre dans la filière rizicole du Tonkpi, analysera les politiques sectorielles qui les renforcent, formulera des recommandations stratégiques, et conclura par une synthèse des principaux enseignements. Enfin, seront présentés le cadre contextuel et méthodologique de l'étude ainsi que les résultats issus de l'analyse de terrain.



Source <https://grainotech.com> : formation des femmes aux indications géographique le 27 Février 2025

<p style="text-align: center;">REVENUES</p> <p style="text-align: center;">85 % INFÉRIEURE</p> <p>Les revenus des rizicultrices sont 85 % inférieure à celle des riziculteurs pour une même superficie cultivée.</p>	<p style="text-align: center;">Plus de 132 000</p> <p>Rizicultrices n'ont pas de statut lié à leur travail agricole.</p>
<p>Seules 21 % des recettes générées reviennent aux femmes.</p>	
<p style="text-align: center;">REPRESENTE 68% DE LA FORCE DE TRAVAIL</p> <p>La production rizicole repose à 68 % sur une main-d'œuvre féminine,</p>	<p style="text-align: center;">REVE ASSURE 75% DU TRAVAILS NON RENUMERE</p> <p>Au-delà du secteur rizicole dans la région, les femmes de cette partie du pays assurent plus de 75 % du travail de soin non rémunéré.</p>

I. L'AMPLEUR DES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LA FILIERE RIZICOLE DU TONKPI

Dans l'agriculture, les femmes font face à des inégalités multiples : de revenu, d'accès au foncier, à l'investissement, aux aides et aux formations, de charge domestique.

Les politiques sectorielles n'enrayent pas, voire renforcent ces inégalités de genre dans la formation, l'installation, l'attribution des aides publiques ou encore la représentation dans les instances. La très faible disponibilité des données genrées est un frein au traitement des inégalités.

Un secteur rizicole marqué par les inégalités de genre

Profil des agricultrices



En Côte d'Ivoire, la situation des femmes rurales est marquée par une précarité persistante. En effet, 75 % des femmes du milieu rural vivent en dessous du seuil de pauvreté, alors qu'elles constituent 65 % de la main-d'œuvre agricole. ¹Ce paradoxe souligne les inégalités structurelles dont les femmes sont victimes, notamment en termes d'accès à la terre, aux financements, aux marchés et aux outils de production modernes. Ces obstacles freinent leur autonomisation économique et leur accès à des revenus plus élevés, malgré leur rôle crucial dans l'agriculture.

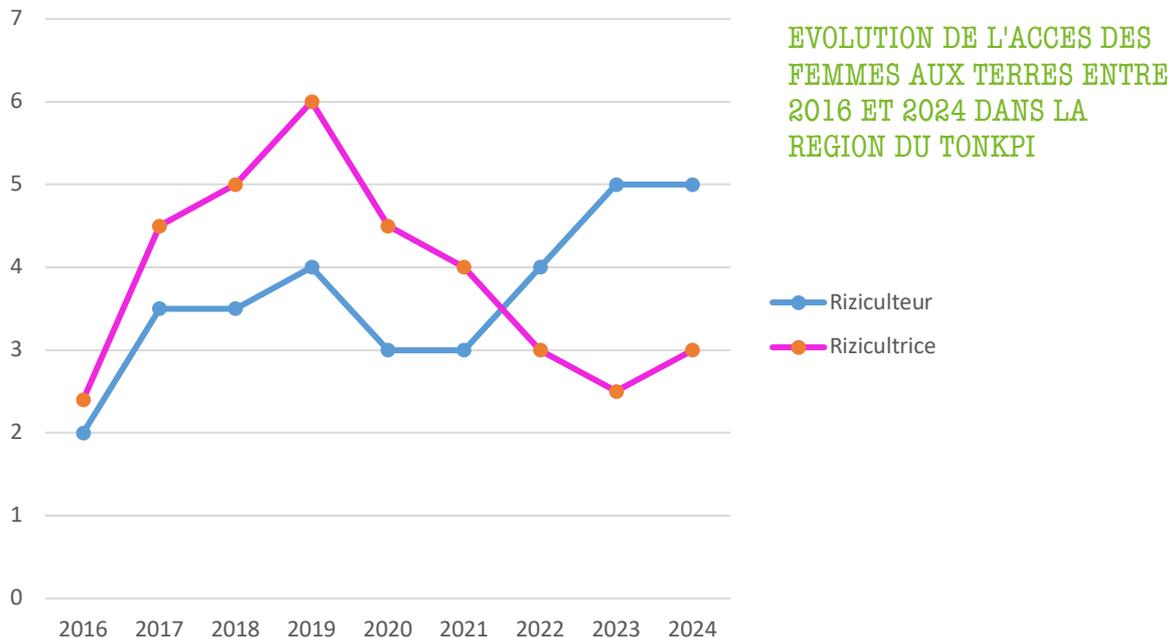
Dans la région du Tonkpi, cette inégalité est encore plus prononcée. En 2020, les femmes représentaient seulement 29 % des actifs agricoles permanents, contre 32 % en 2010. Cette baisse de la représentation féminine dans l'agriculture reflète une marginalisation progressive des femmes dans les activités agricoles et une exclusion des positions de décision et de valorisation des produits agricoles. En outre, les femmes dans cette région sont généralement plus âgées que leurs homologues masculins, avec une moyenne d'âge de 52 ans, et 87 % d'entre elles ont plus de 40 ans. Cette situation les expose à des défis supplémentaires, notamment en termes d'accès à des technologies agricoles modernes et d'opportunités d'amélioration de leur productivité.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021 révèle que sur une population totale de 29 389 150 habitants, 47,79 % sont des femmes, soit près de la moitié de la population ivoirienne. ²Cette forte proportion devrait se traduire par un

¹ <https://scripts.farmradio.fm/fr/texte-radiophonique/fiche-documentaire-droits-des-femmes-rurales-en-cote-divoire/>

² https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=13769

soutien accru à l'intégration des femmes dans les processus de développement, afin de réduire ces inégalités flagrantes.



Le graphique ci-dessus illustre une évolution significative de la dynamique d'accès aux terres rizicoles, marquée par une réduction progressive des inégalités entre hommes et femmes. L'analyse des données révèle une augmentation notable de la part des femmes ayant accès aux terres rizicoles, surpassant même celle des hommes sur certaines périodes. Toutefois, l'écart de productivité agricole entre les genres, qui était de 2 % en 2016, a atteint 10 % en 2019, un chiffre qui reste statistiquement peu significatif. Ce constat souligne une amélioration de la situation des femmes dans le secteur rizicole, mais également la persistance de défis structurels liés aux inégalités foncières.

L'un des principaux facteurs expliquant cette progression réside dans la perception du riz en tant que culture secondaire par rapport à des cultures d'exportation majeures telles que le cacao et le café. En effet, pendant longtemps, dans les vallées inondables de la région du Tonkpi, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, le riz a été perçu comme une culture secondaire. Une culture « de l'ombre », reléguée derrière les géants économiques que sont le cacao et le café. Et pourtant, c'est dans ces terres humides, souvent négligées par les hommes, que s'est joué, à bas bruit, un pan entier de l'émancipation féminine

rurale. Ces bas-fonds sont devenus, pour des milliers de femmes, un espace de liberté, de résistance et de dignité.

Dans la région du Tonkpi, le système foncier est solidement ancré dans des traditions patriarcales. La terre, source de pouvoir et de richesse, se transmet de père en fils, consolidant un ordre inégalitaire où les femmes sont tenues à l'écart de la propriété foncière. Elles n'héritent pas ; elles négocient, elles louent, parfois pour une saison seulement, ces petits espaces inondables dont personne ne voulait. Pourtant, elles ont su en faire un champ de bataille silencieux, cultivant le riz avec une ténacité admirable, en dépit des faibles rendements, des aléas climatiques et du peu de reconnaissance.

Entre 2010 et 2019, une lueur d'espoir a semblé poindre. Le relatif désintérêt des hommes pour les bas-fonds a permis aux femmes de s'y installer, d'y bâtir des solidarités, d'organiser leur travail collectif. Peu à peu, ces terres devenaient le théâtre d'une reconquête économique et sociale. La riziculture devenait un levier d'autonomie, un fil ténu mais précieux vers l'émancipation. Loin des projecteurs, des milliers de femmes reprenaient confiance en elles, assuraient l'alimentation de leurs familles et contribuaient discrètement à la sécurité alimentaire du pays.

Mais cet équilibre fragile a été bouleversé entre 2019 et 2024. Une nouvelle ruée vers la terre s'est amorcée. L'hévéaculture, en plein essor, est venue redessiner les contours des priorités agricoles. Troisième culture d'exportation après le cacao et le café, l'hévéa a progressivement envahi les bas-fonds, initialement destinés au riz. À cela s'ajoute un phénomène tout aussi préoccupant : la relocalisation du « boucle du cacao » dans cette région. Fuyant les effets du changement climatique et la dégradation des sols dans d'autres zones, les producteurs de cacao ont vu dans le Tonkpi un nouvel Eldorado, augmentant encore la pression sur les terres.

Et comme si cela ne suffisait pas, la dynamique démographique accentue l'étau. La population croissante, en quête de terres cultivables, pousse les limites de la cohabitation foncière. Le foncier se raréfie, se renchérit, se dispute. Les terres jadis délaissées, les « terres de femmes », sont aujourd'hui convoitées. Les hommes, comprenant leur potentiel économique, reviennent en force. Ceux-là mêmes qui ne voyaient autrefois aucun intérêt à exploiter ces

espaces les revendiquent aujourd'hui avec vigueur. Les femmes, une fois de plus, sont repoussées à la marge.

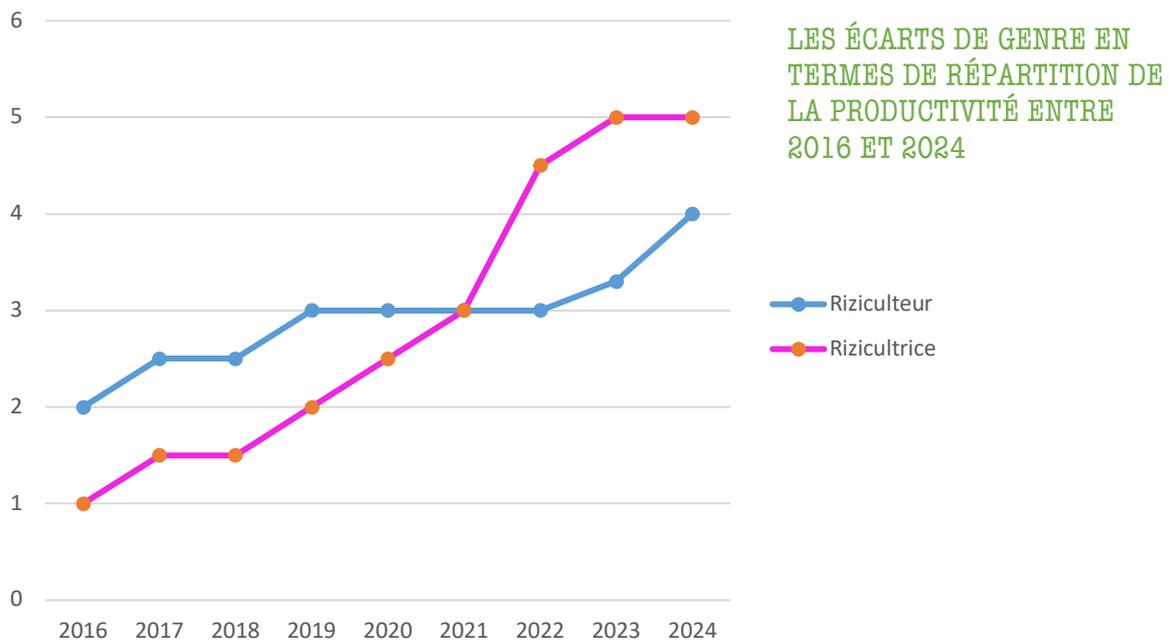
Le paradoxe est cruel. Alors que le riz aurait pu devenir un moteur de souveraineté alimentaire pour le pays, ses surfaces de culture se réduisent au profit de cultures d'exportation. Les importations de riz, déjà massives, risquent d'augmenter, fragilisant encore plus l'équilibre alimentaire national. Mais au-delà des chiffres, ce sont des trajectoires de vie qui s'effondrent. Des femmes qui avaient gagné un peu de liberté, un peu de respectabilité sociale, se retrouvent à nouveau dans la précarité, leurs efforts balayés par les logiques du marché.

Faut-il se résoudre à ce retour en arrière ? Non. Il est encore temps d'agir. Il est encore possible de faire entendre la voix de ces femmes, de reconnaître leur rôle crucial dans l'économie rurale, et de leur garantir un avenir digne.

Il faut oser une réforme foncière inclusive. Il faut briser les tabous, questionner les normes patriarcales, et mettre en place des politiques qui permettent aux femmes d'accéder, non pas en sous-main mais à visage découvert, à la propriété foncière. Des mécanismes de régulation doivent freiner l'expansion anarchique de l'hévéaculture et préserver des espaces pour la production vivrière. Il est essentiel aussi de former les femmes agricultrices, de les outiller, de les accompagner avec des financements adaptés, pour qu'elles puissent s'imposer comme des actrices majeures du développement local.

Car au fond, il ne s'agit pas seulement de terres. Il s'agit de justice. Il s'agit de reconnaître que derrière chaque parcelle de riz cultivée, il y a des mains laborieuses, des rêves, des résistances, et une quête inépuisable de dignité.

Le combat pour les bas-fonds est un combat pour l'équité. Pour que demain, dans le Tonkpi et ailleurs, l'agriculture soit non seulement productive, mais aussi juste. Pour que le riz, fruit du courage des femmes, ne soit plus jamais une culture secondaire.



Ces dix dernières années, la région a connu une réduction considérable des écarts existant entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la productivité du riz. Entre 2016 et 2021, la différence inconditionnelle de productivité est passée de 100 % en 2016 à 50 % en 2020, soit une réduction de 50 % des inégalités de production entre les hommes et les femmes jusqu'à atteindre l'égalité en 2021.

À partir de 2021, le potentiel d'amélioration des inégalités s'est inversé. L'inégalité de production a évolué en faveur des femmes, atteignant 33,3 % par rapport aux hommes en 2024. Lorsque l'on compare uniquement des exploitations semblables, la réduction des écarts est encore plus importante, atteignant 35 %. Cette réduction et même inversion des inégalités pour certaines femmes est due à plusieurs facteurs, notamment au fait que les ménages dirigés par des femmes rizicultrices commencent à rattraper les hommes riziculteurs dans leur recours aux semences de qualité, aux engrais et aux pesticides. L'utilisation d'intrants de qualité par les femmes, par rapport à celle des hommes, a plus que doublé entre 2020 et 2021. Ceci est peut-être lié à la forte volonté gouvernementale de mieux répondre aux besoins des agricultrices à travers les programmes agricoles mis en place au cours des dix dernières années, tels que le Programme d'Urgence Agricole (PUACI), qui a été particulièrement sensible aux questions de genre.

Par rapport aux hommes, les femmes ont également augmenté leur recours à la main-d'œuvre féminine. En 2020, le faible taux de main-d'œuvre masculine, qui se raréfiait, était le principal facteur de la plus faible productivité agricole dans les ménages dirigés par une femme. Ce facteur était suivi de près par une moindre adoption des cultures d'exportation et une moindre utilisation d'autres intrants agricoles, comme les pesticides et les engrais chimiques. Cependant, grâce aux efforts de sensibilisation et aux politiques agricoles inclusives, les agricultrices ont progressivement surmonté ces obstacles, ce qui a contribué à la réduction des écarts de productivité entre les sexes.

Un examen approfondi des données révèle que les écarts de productivité sont encore plus positifs pour les femmes propriétaires et gestionnaires de leur exploitation. En effet, ces dernières bénéficient davantage des nouvelles opportunités agricoles et adoptent des pratiques modernes qui augmentent leur rendement. La granularité des données issues des enquêtes menées a permis une analyse plus détaillée et a favorisé des recommandations politiques plus spécifiques. Une meilleure prise en compte de la dimension de genre dans les enquêtes nationales pourrait fournir des informations encore plus utiles pour orienter les politiques agricoles futures.

Ainsi, la dynamique de productivité du riz dans la région montre une évolution significative vers l'égalité des sexes, voire une supériorité de la productivité féminine dans certains cas. Cette transformation souligne l'importance d'un accompagnement institutionnel fort, d'une sensibilisation continue et d'une adaptation des politiques agricoles pour favoriser l'inclusion des femmes dans les filières agricoles. À long terme, ces avancées pourraient servir de modèle pour d'autres cultures et d'autres régions, contribuant ainsi à une agriculture plus équitable et plus performante.

LES ÉCARTS DES REVENUS MOYENS (EN %) ENTRE LES FEMMES RIZICULTRICE ET LES HOMMES RIZICULTEURS DANS LA REGION DU TONPKI OBSERVE ENTRE 2016 ET 2024

Les inégalités de revenus dans la riziculture sont particulièrement marquées par rapport à d'autres secteurs. Les femmes rizicultrices privilégient généralement la production pour l'autoconsommation familiale, ne commercialisant que l'excédent, ce qui limite leurs revenus monétaires. En moyenne, l'écart de revenus entre les hommes et les femmes riziculteurs est de 15 points de pourcentage, ce qui signifie que les femmes ne perçoivent que 85 % des revenus des hommes pour une même superficie cultivée. Cette disparité s'explique par des contraintes structurelles telles qu'un accès restreint aux marchés, à des intrants de qualité et aux financements, freinant ainsi l'autonomisation économique des femmes dans la filière rizicole.

Bien que la production rizicole repose à 68 % sur une main-d'œuvre féminine, seules 21 % des recettes générées reviennent aux femmes. Cela met en évidence la sous-représentation des femmes dans les étapes clés de la commercialisation, où se trouvent les marges les plus élevées. Afin de remédier à cette situation, il est crucial de renforcer la productivité des femmes rizicultrices et de leur offrir une meilleure position dans la chaîne de commercialisation des produits. Cela permettrait non seulement de valoriser leur travail, mais aussi de favoriser un accès direct à des marchés à forte valeur ajoutée, stimulant ainsi leur autonomisation et contribuant à une transformation durable de la riziculture dans cette région.

II. DES POLITIQUES SECTORIELLES QUI RENFORCENT LES INEGALITES FEMMES/HOMMES

Aux inégalités structurelles identifiées dans cette première section s'ajoutent des obstacles institutionnels qui viennent renforcer ces inégalités.

1. Peu de données disponibles

La plupart des données disponibles ne permettent pas d'identifier la nature et l'étendue des inégalités dont sont victimes les agricultrices et spécifiquement les rizicultrices. Le recueil de données agricoles ventilées selon le genre n'est pas la priorité du département des statistiques agricoles du moment. Il faut faire en sorte que l'argent public contribue à réduire l'inégalité réelle entre les femmes et les hommes dans des secteurs à forte concentration de population active, tels que l'agriculture.

2. Freins à l'installation des agricultrices

Davantage de femmes s'installent « hors cadre familial » (sans bénéficier d'un giron familial préexistant à l'installation). Dans ce contexte, de multiples difficultés cumulatives sont rencontrées pour l'accès au foncier :

- Les prêts bancaires sont moins élevés chez les femmes que chez les hommes ;
- Les vendeurs ou bailleurs de terres potentiels sont plus défiant vis-à-vis des femmes ; de nombreux témoignages viennent corroborer cette défiance qui se traduit par des refus de vente ;
- Elles font face à des systèmes de pensée stéréotypés et une remise en cause constante de leur légitimité et de leurs compétences ;
- Le régime patriarcal attribue traditionnellement la terre aux héritiers mâles, consolidant ainsi les arguments de refus de vente de la terre aux femmes.

3. Freins à la formation et à l'engagement dans les coopératives agricoles

Les femmes participent moins que les hommes aux formations proposées ; plusieurs facteurs cumulatifs tendent à renforcer ce phénomène :

- Manque de temps causé par une charge domestique plus élevée ;
- L'implication du conjoint ou associé masculin, qui va plus facilement participer aux formations que l'associée ou conjointe ;
- Manque de légitimité ressenti par les agricultrices.

Dans le même temps, les agricultrices sont moins engagées dans les organisations professionnelles et dans les syndicats agricoles, notamment dans les postes à responsabilité. Plusieurs facteurs expliquent cette sous-représentation, parmi lesquels la misogynie des institutions, qui dissuade les femmes d'y entrer ou d'y rester. D'autres critères peuvent être cités ici : la charge domestique trop importante, les freins à la formation, etc.

4. La charge domestique inégalement répartie

88 % des rizicultrices en couple affirment prendre en charge la totalité ou presque des tâches ménagères. La séparation entre vie privée et professionnelle est moins marquée dans l'agriculture, du fait que souvent, au campement, tout se passe autour de la maison et les activités sont imbriquées. Cette répartition s'explique aussi par la division sphère publique/sphère privée et son institutionnalisation, décrite par les analyses féministes des rapports de genre.

Des études internationales montrent que les violences basées sur le genre sont surreprésentées dans le monde agricole. Il manque pourtant encore des données quantitatives et génériques sur cette répartition de la charge domestique dans les foyers agricoles, qui permettraient d'atténuer le problème grâce à des mesures d'accompagnement. Au-delà du secteur rizicole dans la région, les femmes de cette partie du pays assurent plus de 75 % du travail de soin non rémunéré.

À ces obligations domestiques est associée une charge mentale inégalement répartie, à laquelle s'ajoutent les tâches quotidiennes,

la comptabilité, la gestion administrative, la transformation et la vente.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude d'impact sur les inégalités de genre dans la filière rizicole dans la région du Tonkpi, menée entre le 09 et le 14 décembre 2024 dans les localités de Sangouiné, Podiagouiné, et Yadoulé, a permis de mettre en lumière les disparités entre les hommes et les femmes dans ce secteur clé de l'agriculture. Cette étude révèle des réalités bouleversantes. Derrière chaque rizière, **des femmes courageuses travaillent sans relâche**, pourtant elles font face à **des barrières invisibles mais bien réelles** : un accès limité aux **ressources, à la formation et aux opportunités économiques**.

Face à ces inégalités, plusieurs pistes d'amélioration peuvent être envisagées pour favoriser l'inclusion des femmes dans la filière rizicole :

1. **Amélioration de la collecte de données sexuées** : Une meilleure collecte des données selon le sexe est essentielle pour comprendre les inégalités de genre existantes. Cela permettra de cibler plus efficacement les politiques publiques et les interventions des organisations agricoles en tenant compte des besoins spécifiques des femmes agricultrices.
2. **Accès au crédit agricole pour les femmes** : Les femmes rencontrent des obstacles importants dans l'accès au financement, ce qui freine leur développement économique. Il est donc recommandé d'améliorer leur accès aux crédits agricoles en mettant en place des mécanismes de microcrédit spécifiques et accessibles aux femmes rurales.
3. **Sécurisation foncière des femmes** : La question de la propriété foncière reste un frein majeur pour l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Il est impératif de renforcer les initiatives législatives et communautaires qui garantissent aux femmes un accès sécurisé à la terre, notamment par des

programmes de sensibilisation et d'accompagnement juridique.

4. **Soutien aux femmes dans les coopératives agricoles** : Les femmes sont souvent exclues des structures coopératives dominées par des hommes. Il est donc crucial de mettre en place des programmes spécifiques de soutien pour les femmes souhaitant rejoindre ou créer des coopératives agricoles. Cela inclut un soutien technique, financier et l'accès à la formation.
5. **Prise en compte des charges domestiques dans les politiques agricoles** : Les femmes assument des charges domestiques lourdes, ce qui réduit leur disponibilité pour les activités agricoles. Les politiques agricoles doivent donc être sensibles au genre et intégrer des mécanismes pour alléger ces tâches domestiques, comme la promotion d'outils de travail adaptés et l'organisation de formations sur la gestion du temps.

En complément de ces mesures, plusieurs recommandations spécifiques sont proposées pour une meilleure inclusion des femmes dans la filière rizicole :

- **Mise en réseau des producteurs** : Il est essentiel de favoriser la création de réseaux d'acteurs agricoles, notamment pour les femmes, afin de renforcer la collaboration et l'échange de bonnes pratiques dans la filière rizicole. Ces réseaux faciliteront l'accès aux ressources et à l'information.
- **Fonds de soutien aux associations féminines** : Le financement des initiatives féminines doit être renforcé par des fonds conséquents destinés à soutenir les associations de femmes agricultrices. Cela inclut la mise à disposition de matériels modernes, tels que des équipements agricoles et des véhicules, pour faciliter leur accès à la production.
- **Formation et sensibilisation** : Il est crucial d'organiser des formations adaptées sur les techniques rizicoles et les droits des femmes en matière de foncier. Ces formations doivent cibler non seulement les agricultrices, mais aussi les leaders communautaires et les membres influents des collectivités, afin de favoriser un changement de mentalité à l'échelle locale.
- **Analyse budgétaire sensible au genre** : Il est recommandé de mettre en place des analyses poussées des budgets agricoles, en tenant compte de leur impact sur les femmes et de leur redistribution au sein de la filière rizicole. Les financements

publics devraient être attribués en fonction de critères égalitaires.

- **Adaptation des politiques agricoles et de changement climatique** : La révision de la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique doit inclure une analyse sensible au genre, car les femmes rurales sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique. Il est nécessaire d'adopter des politiques favorisant les pratiques agroécologiques, plus résilientes et adaptées aux besoins des femmes.

Ces recommandations nécessitent une action coordonnée et volontariste de l'État, des institutions agricoles, et des organisations locales pour lutter contre les inégalités de genre dans la filière rizicole. Une telle approche garantira non seulement l'autonomisation des femmes, mais aussi un développement durable et inclusif pour toute la région du Tonkpi.

IV. NOTE METHODOLOGIQUE ET CONTEXTE

I. Cadre contextuel et méthodologique

1.1. Problématique de l'approche genre

L'approche genre, telle qu'elle est définie dans les politiques de développement durable, s'inscrit dans une dynamique de transformation sociale visant à réduire, voire éliminer, les inégalités entre les sexes. Ces inégalités sont d'ordre social, économique, politique et culturel, et se manifestent de manière particulièrement prononcée dans les milieux ruraux et agricoles. En effet, dans de nombreuses sociétés, les femmes et les filles subissent encore de nombreuses formes d'injustices, allant de l'inégalité d'accès aux ressources à la marginalisation dans les processus décisionnels.



L'approche genre cherche ainsi à repérer les rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes, à en comprendre les mécanismes et à proposer des actions correctrices adaptées au contexte. Elle ne vise pas simplement l'égalité formelle entre les sexes, mais s'intéresse aussi à l'équité réelle, c'est-à-dire à la capacité effective pour chacun, indépendamment de son sexe, de jouir des mêmes droits, opportunités, responsabilités et bénéfices issus du développement.

Dans le cadre de cette étude, la problématique de genre a été explorée à travers le prisme de la filière rizicole, particulièrement dans la région du Tonkpi, située à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Cette région, bien que dotée d'un fort potentiel agricole, se caractérise par un niveau élevé de pauvreté, des inégalités structurelles et un accès limité des femmes aux ressources productives. L'analyse de la situation a été confiée au Cabinet ASDA, qui a conduit une enquête auprès des groupements de producteurs, des associations agricoles, ainsi que des autorités administratives et traditionnelles.

La méthodologie adoptée repose sur une triangulation entre l'analyse documentaire, les enquêtes de terrain, et les approches qualitatives participatives. L'objectif est double : d'une part, dresser

un diagnostic clair de la situation actuelle en matière d'égalité de genre dans la riziculture, et d'autre part, identifier les leviers d'action susceptibles de renforcer la participation et l'autonomisation des femmes dans cette filière stratégique.

1.2. Objectifs de l'étude d'impact

Cette étude vise à analyser en profondeur les dynamiques de genre dans la filière rizicole du département de Danané, en mettant l'accent sur les écarts existants entre les hommes et les femmes, ainsi que sur les impacts de ces inégalités sur la performance économique, sociale et environnementale du secteur.

Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Mesurer l'accès des femmes et des filles aux ressources productives (terre, intrants agricoles, formation, crédit, information, etc.) dans la riziculture ;
- Évaluer leur niveau d'implication dans les instances décisionnelles, que ce soit au sein des exploitations familiales ou des groupements/coopératives agricoles ;
- Analyser les rôles et responsabilités dévolus aux femmes dans les différentes étapes de la chaîne de valeur du riz (production, transformation, commercialisation) ;
- Identifier l'impact des inégalités de genre sur les conditions de vie des femmes et des jeunes filles rurales (revenus, charge de travail, accès aux services sociaux de base) ;
- Recueillir les propositions d'actions formulées par les communautés, en vue de réduire ces inégalités ;
- Formuler des recommandations concrètes à l'intention des décideurs, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des porteurs de projet dans la région.

1.3. Champ d'étude et échantillon d'enquêtés



©INEXIUMUS GROUP : Prise de vue aérienne du champ d'étude

L'étude a été menée dans les localités de Sangouiné, Podiagouiné et Yadoulé, situées dans le département de Danané, plus précisément dans la sous-préfecture de Sangouiné, région du Tonkpi. Cette région, faisant partie du district des montagnes, est frontalière avec la Guinée au nord-ouest et le Libéria au sud-ouest. Elle constitue l'une des zones les plus défavorisées du pays, avec un taux de pauvreté supérieur à 60 %, selon les statistiques nationales.

Le choix de ces localités a été motivé par leur fort ancrage dans la riziculture et leur statut de zones prioritaires pour l'intervention du projet. Le cadre de l'étude s'appuie sur une stratégie d'échantillonnage par cas multiples, reposant sur des choix raisonnés et la technique dite de la boule de neige (Dumez, 2015),

permettant d'identifier progressivement les personnes-ressources les plus pertinentes au sein des communautés.

Au total, les données ont été recueillies auprès de 84 répondants issus de groupes mixtes (41 femmes et 43 hommes), ainsi que 17 informateurs clés, parmi lesquels des leaders communautaires, des chefs traditionnels, des responsables de coopératives agricoles et des agents de développement local.

Tableau. 1 : Les personnes ressources interrogées lors de l'enquête

Entités	Fonction	Femme	Hommes	Total
Autorités coutumières villageoises	Chef de village et Notable	0	3	3
	Responsables des femmes	3	0	3
	Responsables des jeunes	0	2	2
Autorités coutumières foncières	Chef de terre	0	3	3
Productrices/Producteurs de riz	Leader d'association des productrices	4	2	6
Total				17

II. Approche méthodologique

2.1. Cadre d'analyse et méthode comparative

Pour analyser les écarts de genre dans la productivité rizicole, le Cabinet ASDA a combiné les résultats de deux grandes enquêtes nationales représentatives : l'Enquête Niveau de Vie des Ménages (2008) et l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (2016). Ces deux enquêtes fournissent des données comparables sur les exploitations agricoles, les profils des chefs de ménages, la main-d'œuvre mobilisée, les superficies cultivées, ainsi que les types d'intrants utilisés.

Ces données ont été analysées à l'aide de la méthode de décomposition de Blinder-Oaxaca, une méthode statistique largement utilisée pour étudier les écarts salariaux entre les hommes et les femmes. Cette méthode a permis de distinguer deux types de facteurs :

- Les facteurs "expliqués", liés aux différences observables dans les caractéristiques des ménages (niveau d'éducation, accès aux engrais, statut matrimonial, etc.) ;
- Les facteurs "non expliqués", qui renvoient aux discriminations implicites ou structurelles, telles que les barrières socioculturelles, les normes genrées, ou encore les différences de traitement dans l'accès aux marchés et services.

Cette analyse a été appliquée aux différents segments de producteurs, allant des exploitations les moins productives aux plus performantes, afin de détecter les variations selon le niveau de développement agricole.

2.2. Déroulement de la collecte des données

La collecte de données s'est déroulée sur six jours, du 9 au 14 décembre 2024, dans les zones ciblées. L'équipe de terrain était composée de deux assistants de recherche et d'un chef d'équipe, formés le 8 décembre sur les outils et techniques d'enquête, ainsi que sur les principes d'éthique et de confidentialité.

Le processus de collecte a privilégié une approche participative, permettant aux différents groupes sociaux de s'exprimer librement sur leurs réalités. Il a été particulièrement veillé à ce que les femmes, souvent moins visibles dans les instances de dialogue communautaire, soient pleinement représentées et entendues.

2.3. Techniques et outils utilisés

Afin de garantir la fiabilité et la richesse des données, plusieurs méthodes de collecte ont été utilisées de manière complémentaire :

a. Recherche documentaire

Une revue des documents existants a été effectuée pour établir un cadre de référence solide. Elle inclut :

- Des rapports de projets et évaluations antérieures ;
- Des publications gouvernementales et internationales ;
- Des documents de politiques nationales sur le genre et l'agriculture.

b. Enquête par questionnaire

Un questionnaire structuré a été administré auprès de 84 personnes appartenant aux groupements de producteurs. L'échantillon a été stratifié selon le sexe, l'âge et le rôle dans la filière rizicole, afin d'assurer une représentativité équilibrée. Les thèmes abordés couvraient : l'accès à la terre, aux intrants, à la formation, à la prise de décision, ainsi que les perceptions sur les rôles genrés.

c. Entretiens individuels

Des entretiens semi-directifs ont été menés avec 15 informateurs clés pour recueillir des informations plus détaillées et contextuelles. Ces entretiens ont permis d'identifier des éléments parfois absents des données quantitatives, tels que les dynamiques de pouvoir informel, les normes sociales ou les obstacles invisibles à l'autonomisation des femmes.

d. Focus groupes et observations

Enfin, six focus groupes ont été organisés, séparant femmes et hommes, pour favoriser la liberté de parole. Ces discussions ont permis d'identifier des réalités genrées spécifiques et de faire émerger des propositions concrètes d'amélioration. Des séances d'observation directe sur le terrain ont également permis de contextualiser les données recueillies, notamment en observant les conditions de travail dans les champs et les lieux de transformation du riz.

L'approche méthodologique adoptée par le Cabinet ASDA pour cette étude sur l'égalité de genre dans la filière rizicole dans la région du Tonkpi est à la fois rigoureuse, participative et adaptée au contexte local. En combinant des sources secondaires fiables, une enquête de terrain solide et des outils d'analyse reconnus comme la méthode de Blinder-Oaxaca, l'étude fournit des résultats crédibles et exploitables.

Les données obtenues offrent non seulement un diagnostic éclairé des inégalités de genre dans le secteur rizicole, mais également des pistes concrètes pour améliorer l'accès des femmes aux ressources, renforcer leur positionnement dans les chaînes de valeur agricoles, et promouvoir leur leadership économique et social.

L'analyse détaillée des perceptions locales, couplée aux comparaisons statistiques, permettra d'alimenter les décisions stratégiques des porteurs de projets et des politiques publiques, en vue de construire une filière rizicole plus inclusive, résiliente et équitable en Côte d'Ivoire.

V. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- PNUD, stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, 2021-2025
- AFJCI, (2016), PALAJ-Bilan des activités réalisées de 2013 à 2016.
- Agence Française de Développement (AFD), (Dernière modification le 14/12/2016 par AES), Profil Genre Côte d'Ivoire.
- Agence Française de Développement (AFD), (2016), Boîtes à Outils Genre : Education, Formation Professionnelle et Emploi.
- Agence Française de Développement (AFD), (2016), Boîtes à Outils Genre : Santé.
- Alternative Côte d'Ivoire, (2015), Rapport Annuel 2015.
- Amnesty International, (février, 2017(a)) Rapport 2016 - 2017 Situation des Droits Humains dans le Monde.
- Amnesty International, Côte d'Ivoire, (24 mai 2017(b)), Les autorités doivent mener d'urgence une enquête indépendante sur les blessures infligées et les homicides illégaux commis lors d'une mutinerie, Déclaration Publique,
- Amnesty International, (Juin 2017(c)), Il faut continuer à renforcer les capacités et la coopération technique dans le domaine des droits humains Déclaration Publique Conseil des droits de l'homme des Nations unies Trente-cinquième session (6-23 juin 2017).
- Amnesty International, Côte d'Ivoire (29 juin 2017 (d)), La Mission des Nations Unies s'achève mais la situation des droits humains demeure fragile,
- Amnesty International, Côte d'Ivoire (février 2013(a)), « La Loi des Vainqueurs, la Situation des Droits Humains Deux Ans Après la Crise Électorale ».
- Amnesty International, Côte d'Ivoire (29 juillet 2013(b)), « C'est comme si rien ne s'était rien passé ici ». Un an après l'attaque du camp de Nahibly, la Justice se fait toujours attendre.
- APDH, (14 Septembre 2013), Rapport relatif à l'EPU, Abidjan,
- Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, (2017), Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès aux Droits et à la Justice en Côte d'Ivoire (PALAJ) Rapport Annuel 02 Janvier 2016 - 31 Décembre 2016.

- Association des Femmes Juristes de Cote d'Ivoire, (2015), Projet d'Appui a l'Amelioration de l'Acces aux Droits et a la Justice en Cote d'Ivoire (PALAJ) Rapport Annuel 1er mai, 2013 - 31 Aout, 2015.
- Association des Femmes Juristes de Cote d'Ivoire, (2015), Rapport de l'Examen Periodique Universel.
- BAD (Banque africaine de developpement), (2014) Investir dans l'egalite hommes-femmes pour la transformation de l'Afrique, Abidjan (Cote d'Ivoire).
- BAD (Banque africaine de developpement), (2015a), Indice de l'egalite du genre 2015, Abidjan (Cote d'Ivoire).
- Banque Mondiale- Bureau Regional, (2013), Etre femme en Cote d'Ivoire : Quelle strategie d'autonomisation ? Rapport des consultations de la Banque Mondiale sur le Genre.
- Ble Noel, (Avril 2016), Article ; « Les conditions de vie de la femme ivoirienne se sont degradees. Comment expliquer cette situation deplorable ? », Libre Afrique.
- Brookings LSE- Project on Internal Displacement Livelihoods, (April 2013) Gender and Internal
- Displacement in Cote d'Ivoire.
- CARE International to Mondelēz International Cocoa Life in Cote-d'Ivoire, (14th March 2014), "Gender assessment in the pilot communities".
- CARE (Silla, Awa), (Septembre 2015), Analyse situationnelle de l'integration du genre dans la chaine des valeurs du Cacao.
- Castillo Diaz, P. et Tordjman, S., (2012), Participation des femmes aux negociations de paix : Presence et influence, ONU-Femmes.
- Joseph Koné, Kaphalo Ségorbah Silwé et Pétanhangui Arnaud Yéo, Égalité des genres en Côte d'Ivoire : Des efforts restent encore à faire (2022)

ANNEXES

Questionnaires d'étude



Questionnaire



Fiche de notation



Grille d'animation

informateurs clés_Etu| focus group_Etude infocus group_tude Imp

VI. SIGLES ET ABREVIATIONS

ASDA	Acting for Sustainable Development in Africa
VBG	Violences Basées sur le Genre
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AVEC	Association de Valorisation de l'Entraide Communautaire
CI	Côte d'Ivoire
GPA	Groupements de Producteurs Agricoles
GFA	Groupements Féminins Agricoles
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable

English Version

METHODOLOGICAL NOTE AND BACKGROUND

III. Contextual and methodological framework

1.2. Gender issues

The gender approach, as defined in sustainable development policies, is part of a dynamic of social transformation aimed at reducing, if not eliminating, inequalities between the sexes. These inequalities are social, economic, political and cultural in nature, and are particularly pronounced in rural and agricultural environments. Indeed, in many societies, women and girls still suffer many forms of injustice, from unequal access to resources to marginalization in decision-making process .

The gender approach thus seeks to identify unequal social relationships between men and women, to understand their mechanisms and to propose corrective actions adapted to the context. It is not simply concerned with formal gender equality, but also with real equity, i.e. the effective capacity of everyone, regardless of gender, to enjoy the same rights, opportunities, responsibilities and benefits of development.

As part of this study, the gender issue was explored through the prism of the rice industry, particularly in the Tonkpi region, located in the west of Côte d'Ivoire. This region, although endowed with strong agricultural potential, is characterized by high levels of poverty, structural inequalities and limited access by women to productive resources. To analyze the situation, ASDA conducted a survey of producer groups, agricultural associations, and administrative and traditional authorities.

The methodology adopted is based on a triangulation between documentary analysis, field surveys and participative qualitative approaches. The aim is twofold: firstly, to draw up a clear diagnosis of the current situation in terms of gender equality in rice-growing, and secondly, to identify the levers of action likely to strengthen the participation and empowerment of women in this strategic sector.

1.2 Objectives of the impact study

The aim of this study is to provide an in-depth analysis of gender dynamics in the rice industry in Danané department, focusing on the existing gaps between men and women, as well as the impacts of

these inequalities on the sector's economic, social and environmental performance.

More specifically, the objectives are as follows:

Measure women's and girls' access to productive resources (land, agricultural inputs, training, credit, information, etc.) in rice growing;

Assess their level of involvement in decision-making bodies, whether within family farms or agricultural groups/cooperatives;

Analyze women's roles and responsibilities in the various stages of the rice value chain (production, processing, marketing);

Identify the impact of gender inequalities on the living conditions of rural women and girls (income, workload, access to basic social services);

Gather proposals for action from communities, with a view to reducing these inequalities;

Formulate concrete recommendations for decision-makers, technical and financial partners, and project developers in the region.

1.3 Scope and sample of respondents

The study was carried out in the localities of Sangouiné, Podiagouiné and Yadoulé, located in the Danané department, more precisely in the Sangouiné sub-prefecture, Tonkpi region. This region, part of the Mountain District, borders Guinea to the northwest and Liberia to the southwest. It is one of the most disadvantaged areas in the country, with a poverty rate of over 60%, according to national statistics.

The choice of these localities was motivated by their strong rice-growing roots and their status as priority areas for project intervention. The framework of the study is based on a multiple-case sampling strategy, based on reasoned choices and the so-called snowball technique (Dumez, 2015), making it possible to gradually identify the most relevant resource persons within the communities. In total, data were collected from 84 mixed-gender respondents (41 women and 43 men), as well as 17 key informants, including community leaders, traditional chiefs, agricultural cooperative managers and local development agents.

Table. 1: Resource persons interviewed during the survey

Entities	Function	Woman	Men	Total
Village customary authorities	Village Chief and Notable	0	3	3
	Women's leaders	3	0	3
	Youth leaders	0	2	2
Customary land authorities	Land manager	0	3	3
Rice producers	Producer association leader	4	2	6
Total				17

Methodological approach

Analytical framework and comparative method to analyze gender gaps in rice productivity, Cabinet ASDA combined the results of two major nationally representative surveys: the Enquête Niveau de Vie des Ménages (2008) and the Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (2016). These two surveys provide comparable data on farms, household head profiles, labor mobilized, cultivated areas, as well as the types of inputs used.

These data were analyzed using Blinder-Oaxaca decomposition method, a statistical method widely used to study wage gaps between men and women. This method enabled us to distinguish two types of factor:

Explained" factors, linked to observable differences in household characteristics (level of education, access to fertilizers, marital status, etc.);

Unexplained" factors, which refer to implicit or structural discrimination, such as socio-cultural barriers, gendered norms, or differential treatment in access to markets and services.

This analysis was applied to different segments of producers, ranging from the least productive to the most efficient farms, in order to detect variations according to the level of agricultural development.

Data collection procedure

Data collection took place over six days, from December 9 to 14, 2024, in the target areas. The field team consisted of two research assistants and a team leader, trained on December 8 in survey tools and techniques, as well as in the principles of ethics and confidentiality.

The data collection process favored a participatory approach, allowing the various social groups to express themselves freely about their realities. Particular care was taken to ensure that women, who are often less visible in community dialogue forums, were fully represented and heard.

Techniques and tools used

In order to guarantee the reliability and richness of the data, several complementary collection methods were used :

a. Literature search

A review of existing documents was carried out to establish a solid frame of reference. It includes:

Previous project reports and evaluations ;

Government and international publications ;

National policy documents on gender and agriculture.

b. Questionnaire survey

A structured questionnaire was administered to 84 people belonging to producer groups. The sample was stratified according to gender, age and role in the rice industry, to ensure balanced representativeness. Topics covered included : access to land, inputs, training, decision-making, and perceptions of gender roles.

c. Individual interviews

Semi-structured interviews were conducted with 15 key informants to gather more detailed and contextual information. These interviews made it possible to identify elements sometimes missing from the quantitative data, such as informal power dynamics, social norms or invisible obstacles to women's empowerment.

d. Focus groups and observations

Lastly, six focus groups were organized, separating men and women, to encourage freedom of expression. These discussions helped to identify specific gendered realities and to bring out concrete proposals for improvement. Direct observation sessions in the field were also used to contextualize the data collected, in particular by observing working conditions in the fields and rice processing sites. The methodological approach adopted by ASDA for this study on gender equality in the rice industry in the Tonkpi region is rigorous,

participatory and adapted to the local context. By combining reliable secondary sources, a solid field survey and recognized analytical tools such as the Blinder-Oaxaca method, the study provides credible and exploitable results.

The data obtained offers not only an informed diagnosis of gender inequalities in the rice sector, but also concrete avenues for improving women's access to resources, strengthening their position in agricultural value chains, and promoting their economic and social leadership.

Detailed analysis of local perceptions, coupled with statistical comparisons, will feed into the strategic decisions of project sponsors and public policies, with a view to building a more inclusive, resilient and equitable rice industry in Côte d'Ivoire.